

Concours de subventions de fonctionnement : Effets du syndrome post-COVID-19 sur la santé respiratoire

Directives pour les candidat-es : Concours de 2021

Table des matières

Introduction.....	1
Raison d'être	1
Financement disponible	2
Admissibilité	2
Dates importantes	3
Comment faire une demande	3
Documentation.....	3
Processus d'évaluation	5
Utilisation des subventions.....	6
Administration.....	7
Bailleurs de fonds	7

Introduction

Les conséquences directes de la pandémie de COVID-19 au Canada sont connues de la plupart des Canadien-nes et ont été graves. En octobre 2021, on dénombrait plus de 1,70 million de cas confirmés, plus de **87 000** hospitalisations, plus de **16 000** admissions en unité de soins intensifs et plus de **28 500** décès.¹ Lorsque les symptômes de COVID-19 persistent chez une personne pendant des semaines ou des mois après la guérison apparente de la maladie aiguë initiale, on parle de « syndrome post-COVID » (également appelé « COVID longue », « COVID de longue durée », etc.). Les symptômes de la COVID longue (p. ex., fatigue, anosmie, douleurs thoraciques, dépression, douleurs articulaires/musculaires) sont de plus en plus souvent observés chez les personnes qui se sont remises de l'infection aiguë initiale à SRAS-CoV-2. Certains des symptômes répandus de la COVID longue concernent le système respiratoire (par exemple, l'essoufflement, les douleurs thoraciques et la toux).² Il reste d'importantes lacunes dans la recherche concernant les effets à plus long terme de l'infection à SRAS-CoV-2 sur le système respiratoire.

¹ <https://sante-infobase.canada.ca/covid-19/resume-epidemiologique-cas-covid-19.html>

² <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/symptomes/syndrome-post-covid-19.html>

Raison d'être

L'Association pulmonaire du Canada et l'Institut de la santé circulatoire et respiratoire des IRSC ont développé le concours *Subventions de fonctionnement : Effets du syndrome post-COVID-19 sur la santé respiratoire*, qui financera des projets de recherche consacrés à cette affection respiratoire dans l'un des domaines suivants :

- Traitements et qualité de vie
- Physiopathologie de la maladie
- Modèles de soins

Les projets de recherche proposés peuvent inclure des études pilotes, des études de faisabilité, des études translationnelles et/ou des approches nouvelles et innovantes pour aborder des questions liées aux effets de la COVID longue sur la santé respiratoire. Les propositions à ce concours peuvent concerner des idées de nouveaux projets ou la poursuite de projets existants en relation avec les effets de la COVID longue sur la santé respiratoire.

Financement disponible

- Le montant total disponible dans le cadre de cette possibilité de financement s'élève à 120 000 \$, ce qui devrait permettre d'accorder trois (3) subventions.
- Le montant maximal de chaque subvention sera de 40 000 \$ pour une année, dont au moins 5 000 \$ seront réservés à des bourses de stagiaire de premier cycle en 2022 ou 2023.

Admissibilité

- A. Le ou la chercheur(-euse) principal-e désigné-e (CPD) doit être en [début](#) ou [milieu](#) de carrière de recherche, entre zéro et 15 ans après sa première nomination de recherche indépendante dans un établissement canadien, au moment de la date d'échéance pour le dépôt de la demande.
- B. La demande doit être pertinente à **au moins un ou plusieurs** des domaines de recherche identifiés, dans la mesure où ils concernent les effets de la COVID longue sur la santé respiratoire. Les demandes jugées non pertinentes seront retirées du concours et ne seront pas prises en compte par le comité d'examen par les pairs.
- C. Les études qui ont déjà reçu du financement des IRSC dans le cadre de la [réponse à la COVID-19](#) ne sont pas admissibles.
- D. Des installations appropriées doivent être disponibles pour la recherche. Il faut également désigner un établissement par l'intermédiaire duquel les fonds seront administrés et cet établissement doit être autorisé à administrer des fonds des IRSC (voir la liste des établissements autorisés à : <https://cihr-irsc.gc.ca/f/36374.html>).
- E. Les candidat-es ne peuvent soumettre **qu'une seule demande** en tant que chercheur(-euse) principal-e ou cochercheur(-euse) principal-e.
- F. Au moment de l'inscription et pendant toute la durée de la subvention, le/la chercheur(-euse) principal-e, le/la cochercheur(-euse) principal-e, le(s)/la cochercheur(-euse)-s et collaborateur(-trice)-s ne sont pas admissibles s'ils ou elles détiennent ou ont déjà détenu des fonds, directement ou indirectement, de l'industrie du tabac et/ou du vapotage.

Dates importantes

1. Inscription incluant l'envoi de l'abrégé via <https://form.simplesurvey.com/f/1/long-covid-2021-registration> au plus tard le **16 décembre 2021 à 15 h 30 (H.E.)**
2. Exemple électronique de la demande à soumettre via <https://form.simplesurvey.com/f/1/long-covid-2021-application> au plus tard le **13 janvier 2022 à 15 h 30 (H.E.)**
3. Notification du financement au plus tard le **31 mars 2022**
4. Date de début du financement : **1^{er} mars 2022**
5. Période du financement : **du 1^{er} mars 2022 au 1^{er} mars 2023**

Comment faire une demande

Inscription

Le/la candidat-e doit s'inscrire en remplissant et en téléversant le formulaire d'inscription en ligne, accompagné d'un abrégé d'une page maximum de la proposition de recherche, via <https://form.simplesurvey.com/f/1/long-covid-2021-registration> au plus tard le **16 décembre 2021 à 15 h 30 (H.E.)**. Le/la candidat-e doit fournir les noms de tou-te-s les chercheur(-euse)s et collaborateur(-trice)s, le titre du projet de recherche, l'abrégé et la liste de trois (3) examinateur(-trice)s suggéré-es.

- Abrégé : Une page (8 ½" x 11"), interligne simple, police de caractères Times New Roman 12 points ou Arial 11 points. Aucune disposition à espace condensé. Marges de 2 cm sur les quatre côtés de la page.

L'Association pulmonaire du Canada confirmera par courriel la réception de l'inscription.

Dépôt de la demande

Le/la candidat-e doit déposer sa demande en remplissant et en téléversant le formulaire de demande en format PDF, accompagné de toute la documentation requise, via <https://form.simplesurvey.com/f/1/long-covid-2021-application> au plus tard le **13 janvier 2022 à 15 h 30 (H.E.)**. Le dépôt de la demande en ligne requiert des informations semblables à celles figurant sur le formulaire d'inscription en ligne.

L'Association pulmonaire du Canada confirmera réception par courriel.

Les demandes reçues de CPD qui ont omis de faire leur inscription ne seront pas acceptées.

Documentation

- Utilisez du papier de format lettre (8 ½" x 11"); disposez le texte à simple interligne.
- Utilisez la police de caractères Times New Roman 12 points ou Arial 11 points. Aucune disposition à espace condensé n'est acceptée.
- Laissez une marge de 2 cm sur les quatre côtés de la page.
- La réduction de taille par photo n'est pas acceptée, sauf pour les figures.
- Les pièces jointes doivent être téléversées en format PDF (non protégé).

L'Association pulmonaire du Canada n'assume aucune responsabilité quant au suivi auprès des candidat-es qui soumettent des demandes incomplètes. **La responsabilité de s'assurer que la demande est complète, y compris toutes les signatures requises, incombe à chaque candidat-e.**

L'Association pulmonaire du Canada se réserve le droit de retirer du concours les demandes tardives ou

incomplètes, celles qui ne respectent pas les spécifications de mise en forme ou celles qui dépassent le nombre de pages autorisé.

Demande de subvention

La demande devrait se concentrer sur l'hypothèse ou les hypothèses à tester, le contexte, l'approche et le plan d'application des connaissances. La demande doit souligner les méthodes qui sont essentielles à la proposition et éviter d'expliquer les méthodes techniques détaillées.

- Maximum de trois (3) pages pour la demande de subvention
- Maximum de deux (2) pages pour le contenu additionnel, p. ex. les références, tableaux, graphiques, schémas, photographies, etc.

Autres considérations :

Les candidat-es doivent joindre à leur proposition un document supplémentaire d'une (1) page décrivant brièvement comment ils/elles comptent répondre aux points suivants (le cas échéant) :

- **Équité, diversité et inclusion (ÉDI)** : La COVID-19 a affecté de manière disproportionnée les communautés racisées. Les candidat-es devraient décrire comment les enjeux d'ÉDI seront intégrés dans la collecte d'échantillons/le recrutement de patient-es, les analyses et l'interprétation des résultats.
- **Analyse selon le sexe et le genre (ASG)** : Les candidat-es devraient décrire comment le sexe et le genre seront intégrés dans la collecte d'échantillons/le recrutement de patient-es, les analyses et l'interprétation des résultats.
- **Recherche sur la santé des Autochtones (RSA)** : Puisque la COVID-19 a touché de manière disproportionnée les Autochtones et leurs communautés, les chercheur(-euse)s devraient, lorsque cela est pertinent, décrire comment le statut d'Autochtone sera recueilli à partir des échantillons/patient-es, le rôle de ce statut dans les analyses et l'implication de la communauté autochtone dans l'interprétation des résultats.
- **Personnes ayant une expérience vécue (PAEV)** : L'expérience des patient-es et des PAEV est un élément important à prendre en compte dans la recherche sur les affections liées à la COVID longue. Les candidat-es devraient décrire comment les PAEV seront impliquées dans le projet et quel(s) rôle(s) elles joueront dans les efforts de mobilisation des connaissances.

Les candidat-es sont également tenu-es de suivre l'un des [modules de formation sur l'analyse selon le sexe et le genre](#), qui sont accessibles en ligne sur le site de l'Institut de la santé des femmes et des hommes des IRSC, et de soumettre un certificat d'achèvement avant la date limite pour le dépôt des demandes.

Chercheur(-euse)s et cocandidat-e-s

Les demandes doivent inclure le/la CPD et tou-te-s les participant-es au projet, le cas échéant. Si la recherche proposée implique une collaboration importante avec des chercheur(-euse)s qui ne sont pas nommé-es en tant que cocandidat-es, le ou la candidat-e doit inclure une déclaration de soutien signée pour chaque collaborateur(-trice).

Conflits d'intérêts

Si un-e candidat-e ou tout-e participant-e au projet a des relations actuelles ou antérieures avec l'industrie privée, y compris, mais sans s'y limiter, un soutien financier ou en nature pour la recherche, le/la candidat-e doit justifier dans une pièce jointe d'une (1) page à l'intention des pair-es examinateur(-trice)s comment cette/ces relation(s) existante(s) ou antérieure(s) contribuera(en)t à la recherche ainsi que tout risque potentiel ou conflit d'intérêts, le cas échéant.

Justification du budget

- **Salaires et avantages sociaux** : Indiquez les noms, s'ils sont connus, les catégories d'emploi et les salaires proposés, y compris les avantages non discrétionnaires, de tout le personnel identifié dans le budget. Remarque : Les candidat-es doivent allouer un minimum de 5 000 \$ pour soutenir une bourse d'études de premier cycle pendant la durée de la subvention.
- **Animaux expérimentaux** : Inclure les espèces à utiliser, la justification de la taille de l'échantillon ainsi que les calculs (y compris les calculs mâles/femelles), le cas échéant. Fournissez un calcul ventilé pour l'approvisionnement, l'élevage, la pension et l'alimentation. Dans la mesure du possible, incluez une copie des coûts standardisés de l'établissement pour ces tâches, car ils varient d'un établissement à l'autre.
- **Matériaux et fournitures** : Fournissez des détails et justifiez/expliquez les principaux éléments. Ne vous limitez pas à énumérer les articles.
- **Autres** : Fournir une justification/explication pour chaque élément énuméré.

Soutien financier (le cas échéant) : Fournissez une brève explication de toute contribution financière (c.-à-d. autre qu'en nature) venant d'autres sources, le cas échéant. Si l'un-e des chercheur(-euse)s de la proposition de recherche détient un soutien financier (autre qu'en nature) d'autres sources pour le même projet ou s'il/elle demande d'autres financements, la demande doit décrire le degré de chevauchement avec la demande actuelle. Cela inclut les bourses financées ou demandées, de toutes les sources. On devrait indiquer si la proposition fait actuellement l'objet d'un financement, d'une demande ou d'un renouvellement. Toutes les sources de financement doivent être divulguées. La priorité sera accordée aux propositions de recherche scientifiquement excellentes qui ne sont pas actuellement financées par d'autres sources.

Rapports d'étape et de fin de subvention

Tous les chercheurs et toutes les chercheuses qui reçoivent une subvention liée à la COVID longue doivent soumettre un rapport intermédiaire et un rapport de fin de subvention à l'Association pulmonaire du Canada. Les IRSC peuvent également exiger des rapports supplémentaires de fin de subvention.

Processus d'évaluation

- a) Les demandes seront examinées par le personnel de l'APC afin de vérifier leur admissibilité et leur exhaustivité avant d'être sélectionnées. L'APC et l'ISCR des IRSC effectueront une évaluation de la pertinence afin de déterminer les demandes qui sont pertinentes et conformes aux objectifs et aux domaines de recherche de la présente possibilité de financement. Les demandes jugées non pertinentes seront retirées du concours.
- b) Toutes les demandes pertinentes feront l'objet d'une évaluation par les pair-es du comité de sélection de l'enseignement supérieur de l'APC, qui comprend des évaluateur(-trice)s expert-es et des utilisateur(-trice)s de connaissances. Des représentant-es des organismes de financement partenaires peuvent être présent-es en tant qu'observateur(-trice)s pour les discussions de l'évaluation par les pair-es.
- c) Les antécédents de chaque chercheur(-euse) et la qualité du plan de recherche et de mobilisation des connaissances sont les principaux critères sur lesquels les demandes seront évaluées. Plus précisément, les points pris en compte dans l'évaluation d'une demande sont les suivants :

Antécédents de la/du/des chercheur(-euse)-s

- Expérience de recherche et productivité;
- Démonstration de réalisations universitaires;
- Capacité de réaliser la recherche proposée et d'en atteindre les buts.

Plan de recherche et d'application des connaissances :

- Clarté du plan de recherche;
- Concordance avec les objectifs et le domaine de recherche pertinent de la possibilité de financement;
- Originalité ou caractère novateur du plan de recherche;
- Impact potentiel de la recherche proposée sur le domaine de la recherche sur la COVID longue;
- Pertinence des méthodes de recherche proposées;
- Pertinence et qualité du plan d'application des connaissances afin d'utiliser les résultats et de les diffuser, y compris les futures demandes de subventions externes;
- Pertinence de l'échéancier proposé;
- Démonstration de la faisabilité de la recherche proposée ainsi que de la considération des enjeux éthiques et de sécurité;
- Pertinence des éléments budgétaires et qualité de la justification du budget;
- Prise en compte adéquate des variables biologiques (p. ex., sexe, âge) et des déterminants sociaux de la santé (p. ex., genre, race, origine ethnique et culturelle, statut économique) s'il y a lieu, et inclusion d'un plan pour désagréger les résultats des analyses selon le sexe ou le genre et l'origine ethnique et culturelle (p. ex., Premières Nations, Inuits, Métis, et Autochtones en milieu urbain);
- Pour des recherches faisant intervenir les peuples autochtones : prise en compte adéquate de l'[EPTC 2 \(2018\) – Chapitre 9 : Recherche impliquant les Premières Nations, les Inuits ou les Métis du Canada](#) et démonstration du caractère significatif et [culturellement sécurisant](#) des pratiques, des plans et des activités de recherche pour toute la durée du projet;
- Disponibilité et accessibilité du personnel et caractère adéquat de l'infrastructure ou des autres ressources pour réaliser le plan de recherche;
- Rôle de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (ÉDI) dans le milieu de recherche.

Utilisation des subventions

La portion IRSC de la subvention sera gouvernée par le Guide d'administration financière des trois organismes (IRSC, CRSNG, CRSH) accessible à https://www.nserc-crsng.gc.ca/InterAgency-Interorganismes/TAFA-AFTO/index_fra.asp.

Politique sur les coûts indirects

L'Association pulmonaire du Canada ne finance que les coûts directs de la recherche; les sommes qu'elle octroie ne doivent pas être utilisées pour des coûts indirects. Aux fins de la présente politique, on entend par « coûts indirects de la recherche » ceux qui ne peuvent être associés directement à un programme de recherche ou à une subvention de fonctionnement en particulier, y compris les coûts liés au fonctionnement ordinaire et à l'entretien des installations (des laboratoires aux bibliothèques), à la gestion du processus de recherche (de la gestion des subventions à la commercialisation) ainsi qu'à la conformité à la réglementation et à la sécurité (notamment l'éthique, la protection des animaux et l'évaluation environnementale).

Catégories de dépenses

Les titulaires des subventions disposent d'une marge de discrétion dans les catégories de dépenses dans le cadre du budget approuvé. L'approbation préalable de l'Association pulmonaire du Canada doit être obtenue avant tout changement majeur dans la façon dont les fonds de la subvention sont dépensés.

Les subventions de recherche et de formation financées par l'Association pulmonaire du Canada ne couvrent pas les frais institutionnels généraux et/ou les coûts indirects de la recherche ou des soins cliniques. Les limites spécifiées dans l'avis de subvention doivent être respectées.

Dépenses inadmissibles

- Les fonds de la subvention COVID longue ne peuvent pas être utilisés pour payer des frais d'adhésion à des sociétés scientifiques ou des abonnements à des revues.
- Les fonds de la subvention COVID longue ne peuvent pas être utilisés pour payer des coûts de déplacement/voyage.
- Les fonds de la subvention COVID longue ne peuvent pas être utilisés pour l'achat d'équipement.

Coûts de publication

Il est acceptable d'inclure un coût de publication anticipé d'un maximum de 2 000 \$ au total dans la catégorie des dépenses du budget.

Solde non dépensé

Tout solde non dépensé à la fin de la période de subvention revient à l'Association pulmonaire du Canada et aux IRSC et sera utilisé pour soutenir d'autres activités de recherche.

Incapacité de terminer la recherche

L'établissement est tenu d'informer rapidement l'Association pulmonaire du Canada et l'ISCR des IRSC si le/la titulaire de la subvention est incapable, pour quelque raison que ce soit, d'effectuer ou de terminer la recherche pour laquelle les fonds de la subvention ont été accordés.

Mention de la source de financement

L'Association pulmonaire du Canada et l'ISCR des IRSC doivent être reconnus dans toute publication découlant de la recherche financée par la subvention, en utilisant le libellé proposé qui suit, le cas échéant :

Ces travaux ont été soutenus par une subvention évaluée par les pair-es et financée conjointement par l'Association pulmonaire du Canada et l'Institut de la santé circulatoire et respiratoire des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC-ISCR).

Des copies des abrégés et publications découlant de la recherche financée par la subvention COVID longue doivent être envoyées à l'Association pulmonaire du Canada au moment de leur sortie.

Lieu de la recherche

Les fonds de cette subvention ne peuvent être utilisés que pour soutenir des recherches réalisées au

Canada.

Administration

L'Association pulmonaire du Canada et l'IRSC-ISCR peuvent publier des abrégés scientifiques et des sommaires vulgarisés de la recherche financée par la subvention COVID longue, à l'intention de la presse écrite et d'autres médias. Les prix seront affichés sur les sites Web de l'Association pulmonaire du Canada et de l'IRSC-ISCR.

Indemnisation

L'Association pulmonaire et l'IRSC-ISCR, de même que leurs administrateur(-trice)s, dirigeant-es et employé-es ne peuvent être tenu-es responsables d'aucune réclamation ou autre question découlant d'un emploi ou de toute autre question survenant en raison ou découlant du financement de la recherche proposée.

Bailleurs de fonds

L'Association pulmonaire du Canada

L'[Association pulmonaire du Canada](#) est l'organisme de premier plan au Canada qui œuvre à la promotion de la santé pulmonaire ainsi qu'à la prévention et à la prise en charge des maladies pulmonaires. La mission de sa Stratégie nationale de recherche en santé respiratoire (SNRSR) est d'assurer un leadership national en matière de programmes de recherche, de formation, de réseaux et d'application des connaissances afin de promouvoir la prévention et le traitement des maladies respiratoires et d'améliorer la santé de tou-te-s les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

La campagne [Un monde, un souffle](#) est une initiative nationale de collecte de fonds qui appuie la SNRSR de l'Association pulmonaire. Fondée sur les principes de la collaboration avec la Société canadienne de thoracologie et les Professionnels canadiens en santé respiratoire, la SNRSR contribue au progrès de la prévention, de la détection et du traitement des maladies respiratoires afin d'améliorer la santé de tous les Canadiens et Canadiennes, en finançant des recherches, en améliorant et en intégrant la formation des chercheur(-euse)s et en soutenant l'application des connaissances.

L'Institut de la santé circulatoire et respiratoire des IRSC (ISCR des IRSC)

Les [Instituts de recherche en santé du Canada \(IRSC\)](#) savent que la recherche a le pouvoir de changer des vies. En tant qu'organisme fédéral chargé d'investir dans la recherche en santé, les IRSC collaborent avec des partenaires et des chercheuses et chercheurs pour favoriser des découvertes et innovations qui améliorent la santé de la population et le système de soins du Canada.

L'[Institut de la santé circulatoire et respiratoire \(ISCR des IRSC\)](#) appuie la recherche axée sur les causes, les mécanismes, la prévention, le dépistage, le diagnostic, le traitement, les systèmes de soutien et les soins palliatifs relativement à un large éventail d'affections associées au cœur, aux poumons, au cerveau (AVC), au sang, aux vaisseaux sanguins ainsi qu'au sommeil et aux soins intensifs. L'ISCR des IRSC vise à jouer un rôle de premier plan à l'échelle internationale en favorisant un environnement ouvert, stimulant et dynamique axé sur l'engagement et l'excellence en misant sur des initiatives de collaboration respectueuses de l'éthique et axées sur la recherche, la formation en recherche et l'application de ses résultats dans la science des appareils circulatoire et respiratoire afin d'améliorer la santé de la population canadienne.